



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/514
3 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 3 JUILLET 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM
DE LA MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DÉMOCRATIQUE DE CORÉE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du mémorandum du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée publié à Pyonyang le 2 juillet 1997 à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du communiqué commun adopté le 4 juillet 1972 par le Nord et par le Sud de la Corée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) KIM Chang Guk

ANNEXE

Mémoire du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, publié à Pyongyang le 2 juillet 1997 à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du communiqué commun du 4 juillet 1972

Les grands exploits du dirigeant respecté, le camarade Kim Il Sung, resteront immortels dans l'histoire du Mouvement de la réunification nationale

Voici maintenant 25 ans qu'a été publié le communiqué commun historique du 4 juillet 1972, dans lequel ont été proclamés les trois principes de l'indépendance, de la réunion pacifique et de la grande union de la nation qui constituent les piliers du programme de réunification du Nord et du Sud.

À cette occasion, le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée publie le présent mémoire afin de faire connaître une fois encore, à l'intérieur et à l'extérieur, les exploits immortels que le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a accomplis sur la voie de la réunification nationale.

Les trois principes de la réunification nationale – le programme commun de réunification du Nord et du Sud

Au début des années 70, la situation intérieure et extérieure avait évolué de façon favorable à notre peuple pour qu'il fasse triompher la cause de la réunification nationale.

Sous la direction éclairée du grand dirigeant, la population de la moitié nord de notre République avait vigoureusement accéléré les trois révolutions – idéologique, technique et culturelle – en brandissant la bannière de l'idée du Juché, et avait ainsi cimenté notre base révolutionnaire, garantie décisive de la réunification nationale.

Les jeunes, les étudiants et les éléments patriotiques de la Corée du Sud menaient une lutte plus énergique pour l'indépendance, la démocratie et la réunification. Les rangs des partisans de la juste cause de notre peuple en faveur de la réunification nationale se resserraient au fil des jours sur la scène internationale.

Devant la résistance des peuples du monde entier contre leur politique d'agression et de guerre et acculés par la crise économique, les États-Unis d'Amérique ont proclamé la "doctrine Nixon" et modifié leur politique à l'égard de la Corée en perpétuant la division du pays, tout en s'efforçant de se dégager de la "stratégie de paix".

Tirant parti de la politique américaine des "deux Corées", les autorités sud-coréennes ont prétendument prôné la "paix" et la "négociations" afin de sortir de la crise créée par la résistance démocratique antifasciste du peuple et d'échapper à leur sort d'orphelin international.

En raison de cette situation, il était impératif de prendre de nouvelles mesures décisives afin de prévenir le danger de division permanente de la péninsule coréenne et de résoudre le problème de la réunification, conformément au principe de l'indépendance.

Compte tenu des nécessités de l'heure, le respecté dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a préconisé dans son allocution du 6 août 1971 de nouvelles négociations de grande envergure, montrant ainsi que nous étions prêts à prendre contact à tout moment avec l'ensemble des partis politiques, y compris le "Parti républicain démocratique" au pouvoir, les organisations sociales et les diverses personnalités de la Corée du Sud.

Les autorités sud-coréennes, qui avaient rejeté tout contact entre le Nord et le Sud, ont été obligées de répondre à notre proposition, sous la forme toutefois de pourparlers sous les auspices de la Croix-Rouge; des entretiens préliminaires ont commencé à cet effet à partir de 1971 et devaient être suivis séparément par les pourparlers politiques de haut niveau entre le Nord et le Sud.

Lors de son entretien avec le délégué sud-coréen qui s'était rendu à Pyongyang pour participer aux pourparlers de haut niveau entre le Nord et le Sud le 3 mai 1972, le respecté dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a énoncé les trois principes de la réunification nationale qui constituaient la base permettant de résoudre le problème de la réunification.

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a déclaré ce qui suit :

"Je suis convaincu que la question de notre réunification doit être réglée à tous égards d'une manière indépendante et pacifique et sans ingérence extérieure, conformément au principe de la grande union de la nation."

Le délégué sud-coréen a exprimé son plein appui aux trois principes énoncés par le grand dirigeant, en déclarant que ces principes constitueraient le principal pilier de la réunification nationale. Par la suite, celui qui était alors le chef de l'exécutif en Corée du Sud a également déclaré à notre délégué, qui s'était rendu à Séoul pour participer à la deuxième série de pourparlers de haut niveau, qu'il approuvait et appuyait pleinement les trois principes énoncés par le grand dirigeant. En conséquence, le communiqué commun contenant les trois principes de l'indépendance, de la réunion pacifique et de la grande union de la nation a été publié le 4 juillet 1972 et diffusé dans le monde entier.

La publication du communiqué commun du 4 juillet a été un grand événement qui a permis de proclamer au niveau mondial les trois principes de la réunification nationale qui constituaient les piliers du programme commun de réunification du Nord et du Sud. Dès sa publication, le communiqué a été accueilli avec sympathie et enthousiasme au niveau international en raison de sa justesse et de sa sincérité.

À sa vingt-huitième session tenue en 1973, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité un texte qui exprimait le consensus de ses membres et dans lequel elle appuyait les trois principes de la réunification

nationale; à sa trentième session, en 1975, elle a adopté une résolution sur l'observation du communiqué commun du 4 juillet qui pouvait faciliter la réunification indépendante et pacifique de la péninsule coréenne.

Les conférences au sommet et les réunions des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés ont également adopté des résolutions dans lesquelles il était demandé que la question de la réunification de la Corée soit réglée conformément aux trois principes.

Les trois principes de la réunification nationale énoncés par le grand dirigeant constituent les directives fondamentales qui doivent être appliquées sans restriction par le Nord et par le Sud pour élaborer et mettre en oeuvre la politique de réunification et le programme commun de réunification durable de la nation. Le principe de l'indépendance constitue la question fondamentale concernant le destin du pays et de la nation et le point de départ du mouvement de réunification nationale.

La lutte de notre peuple pour la réunification nationale vise essentiellement à mettre fin à la domination étrangère et à parvenir à l'indépendance nationale. La division de notre pays a été imposée par des forces extérieures et l'échec de la réunification, qui se perpétue aujourd'hui encore après la fin de la guerre froide, est également attribuable à l'ingérence et aux manoeuvres d'obstruction de ces forces extérieures.

En l'absence d'indépendance, aucun problème concernant la réunification nationale ne peut être réglé conformément aux intérêts et aux nécessités de notre nation. Quiconque souhaite véritablement la réunification nationale doit s'opposer à l'ingérence étrangère et se prononcer en faveur de la réunification par le peuple coréen lui-même.

Le principe de la réunification pacifique est le moyen fondamental de résoudre le problème de la réunification conformément au désir unanime de tous les citoyens coréens et des peuples du monde qui sont épris de paix. Notre peuple, qu'il se trouve au nord, au sud ou à l'étranger, aime son pays et sa nation et refuse de mener une lutte fratricide.

Le règlement pacifique de la question de la réunification de la Corée apportera également une grande contribution à la réalisation de la paix et de la sécurité en Asie et dans le reste du monde.

Dans toutes les propositions qu'il a faites jusqu'ici, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée n'a jamais cessé de préconiser la réunification du pays par des moyens pacifiques et par la voie du dialogue et de la négociation, et non par l'affrontement et la guerre. Le principe de la grande union ou de la nation est un guide d'action qui rassemble la nation tout entière sous la bannière de la réunification nationale.

La réunification nationale est la tâche patriotique de l'ensemble de la nation. En l'absence de grande union de notre nation, nous ne saurions songer à la réunification du pays ou à l'oeuvre nationale commune. L'harmonisation et l'union de l'ensemble de la nation constituent l'objectif immédiat de la réunification nationale à laquelle nous aspirons. La nation coréenne tout

entière devrait réaliser la grande union en dépassant les divergences d'idées, d'idéaux et de systèmes afin de faire triompher la cause de la réunification nationale.

Le grand dirigeant a énoncé les trois principes de la réunification nationale – l'indépendance, la réunification pacifique et la grande union de la nation – qui constituent les piliers du programme commun de réunification de la nation. Telle est l'oeuvre immortelle qu'il a accomplie dans l'histoire du mouvement de la réunification.

La concrétisation magistrale des trois principes de la réunification nationale

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a énoncé les trois principes de la réunification nationale et a pris des mesures concrètes en vue de les mettre en oeuvre.

1. Proposition consistant à créer la République démocratique confédérale de Koryo

Les forces séparatistes de l'intérieur et de l'extérieur ont finalement entraîné la rupture du dialogue entre le Nord et le Sud qui avait été engagé en toute sincérité au milieu des années 70 et ont de nouveau incité à l'affrontement entre le Nord et le Sud. Au début des années 80, elles ont encore intensifié leur complot afin de perpétuer la division de la Corée.

Les autorités sud-coréennes ont avancé ouvertement la "théorie de l'impossibilité de la réunification", tout en parlant de la "réunification dans les années 2000".

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, dans son rapport au sixième Congrès du Parti du travail de Corée en octobre 1980, a avancé sa proposition de réunification sous forme de confédération, qui concrétisait globalement les trois principes de la réunification nationale afin de surmonter les obstacles sur le chemin de la réunification et d'ouvrir une nouvelle voie.

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a déclaré ce qui suit :

"Notre parti considère que le moyen le plus réaliste et le plus raisonnable de réunifier le pays dans l'indépendance, dans la paix et conformément au principe de la grande union de la nation, est de regrouper le Nord et le Sud en un État confédéral, sans modifier les idées et les systèmes sociaux qui existent au Nord et au Sud."

La proposition de réunification sous forme de confédération avancée par le grand dirigeant consiste à créer un État unifié selon notre conception, fondée sur le principe "une nation et un État, deux systèmes et deux gouvernements".

La République démocratique confédérale de Koryo est un État unifié de type confédéral dans lequel un gouvernement national unifié est établi à condition que le Nord et le Sud reconnaissent et tolèrent leurs idées et leurs systèmes mutuels – gouvernement au sein duquel les deux parties sont représentées sur un

pied d'égalité et exercent leur autonomie régionale en ayant des pouvoirs et des devoirs égaux.

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a réglé de manière globale les questions concernant la création de la République démocratique confédérale de Koryo, y compris la constitution d'une assemblée confédérale nationale suprême dotée d'un nombre égal de représentants du Nord et du Sud et d'un nombre approprié de représentants de ressortissants de l'étranger, dans le cadre de laquelle une commission confédérale permanente serait chargée d'examiner les questions communes relatives aux intérêts généraux du pays et de la nation et de prendre des décisions à ce sujet. Il a également énoncé une politique en 10 points que devrait mettre en oeuvre la République démocratique confédérale de Koryo.

Le dirigeant respecté a précisé, dans sa politique en 10 points, que la République démocratique confédérale de Koryo constituerait un pays indépendant, démocratique, neutre, non aligné et épris de paix, en définissant la politique qui serait appliquée par l'État confédéral dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture, des affaires militaires, des moyens d'existence du peuple et des relations extérieures.

Le grand dirigeant a par la suite avancé une série de propositions souples visant à accélérer le processus de réunification sous forme de confédération, y compris l'organisation de l'assemblée confédérale nationale et de sa commission confédérale permanente, le choix des coprésidents du Nord et du Sud qui dirigeraient par roulement le gouvernement confédéral et l'achèvement progressif de la réunification sur une base confédérale en dotant provisoirement les gouvernements régionaux autonomes de pouvoirs accrus et en renforçant à l'avenir les fonctions du Gouvernement central en vue de faciliter l'accord national sur le projet de réunification sous forme de confédération.

Le projet de réunification sur une base confédérale constitue un autre programme qui nous permet de faire triompher la cause de la réunification nationale grâce à l'union de la nation, en excluant toute ingérence extérieure et toute idée de conquête mutuelle.

Il s'agit là, dans la société internationale, d'une forme universelle de politique permettant à un peuple ayant des idées et des principes différents de conclure une alliance afin de constituer et de faire fonctionner un gouvernement de coalition; en particulier, la réunification fondée sur le principe d'"un État, deux systèmes" est actuellement à l'ordre du jour.

De mars 1981 à mars 1982, 1,6 milliard de personnes de tous les milieux, y compris de hautes personnalités politiques et sociales de nombreux pays du monde, se sont jointes à la campagne internationale de signature en faveur de la proposition visant à créer la République démocratique confédérale de Koryo. Cela montre bien l'ampleur du soutien et de la sympathie exprimés à l'égard de cette proposition.

En raison de son équité, de sa justesse et de son actualité, le projet de réunification sur une base confédérale lancé par le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, se concrétisera sans aucun doute.

2. Le programme en 10 points sur la grande union de l'ensemble de la nation

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a pris des mesures concrètes pour mener à bien la grande union de la nation en vue de concrétiser les trois principes de la réunification nationale.

Dans sa politique en cinq points concernant la réunification nationale qu'il a énoncée en juin 1973, le dirigeant respecté a proposé de convoquer une grande conférence nationale à laquelle participeraient les représentants de tous les milieux et de tous les partis politiques et organisations sociales du Nord et du Sud.

Une lettre a été adressée aux divers partis politiques de Corée du Sud, dans laquelle il était suggéré de convoquer en novembre 1973 la grande conférence nationale au nom du Parti du Travail de Corée, du Parti démocratique coréen et du Parti Chunduiste Chongu.

En janvier 1979, le Comité central du Front démocratique pour la réunification nationale a publié une déclaration contenant une proposition en quatre points afin de promouvoir la réunification nationale grâce à la grande union de l'ensemble de la nation; à cette fin, il a commencé à établir le Comité préparatoire pour la réunification nationale en tant que mécanisme de consultation préliminaire remplaçant l'ancien comité de coordination.

Les autorités sud-coréennes ont toutefois répondu à notre proposition de consultation juste et équitable en prenant des mesures de rétorsion contre les forces de réunification en Corée du Sud.

Le grand dirigeant s'est activement employé à encourager la grande union de la nation, en particulier dans les années 80, au cours desquelles il a proposé de créer la République démocratique confédérale de Koryo.

À l'initiative du dirigeant respecté, une proposition a été faite en août 1981 afin de tenir une conférence pour la promotion de la réunification nationale, avec la participation de représentants des partis politiques et des organisations du Nord, du Sud et des compatriotes de l'étranger, et de convoquer en février 1982 une conférence commune à laquelle participeraient 100 personnes, y compris des personnalités politiques du Nord, du Sud et de l'étranger.

Le dirigeant respecté a pris des mesures concrètes afin de parvenir à la réconciliation et à l'union nationale. Le Gouvernement de notre République a envoyé de nombreux secours aux sinistrés sud-coréens touchés par les graves inondations de septembre 1984. Pour marquer le quarantième anniversaire de la libération du pays, le Nord et le Sud ont organisé en 1985, sous les auspices de la Croix-Rouge, des tournées artistiques et des rencontres de familles séparées. À notre propre initiative, la Conférence pan-nationale s'est tenue le 15 août 1990. À l'issue de cette conférence, un concert pan-national pour la réunification a eu lieu, et des matches de football et des représentations artistiques se sont déroulés à Pyongyang et à Séoul en faveur de la réunification.

En avril et en juin 1991, le Nord et le Sud ont réuni une équipe conjointe qui a participé au quarante et unième championnat mondial de tennis de table et au sixième championnat mondial de football junior.

Le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, se fondant sur la précieuse expérience et les succès obtenus dans les efforts entrepris durant ces dernières années pour parvenir à l'unité nationale, a personnellement rédigé et proclamé le programme en 10 points sur la grande union de l'ensemble de la nation pour la réunification du pays, lors de la cinquième séance de la neuvième Assemblée populaire suprême tenue le 6 avril 1993.

Ce programme en 10 points a pour objectif primordial de créer un État pannational réunifié, indépendant, pacifique et neutre. Il stipule que l'union doit être fondée sur le patriotisme et un esprit d'indépendance nationale et réalisée à partir de l'idée qu'il faut promouvoir la coexistence, la coprosperité et les intérêts communs et accorder systématiquement la primauté à la cause de la réunification.

De plus, le programme en 10 points expose en détail les moyens de parvenir à la grande union de la nation. À cet effet, il s'agit de mettre un terme à toutes les dissensions politiques, de dissiper les craintes d'invasion par le Sud ou par le Nord, de cesser de rechercher une victoire sur le communisme et la collectivisation pour se faire mutuellement confiance et s'unir, de reconnaître et protéger les différentes formes de propriété – étatique, coopérative et privée – non seulement avant mais aussi après la réunification, de privilégier plus particulièrement ceux qui ont accompli des actions remarquables pour la grande union de la nation et la réunification du pays, les martyrs patriotes et leurs descendants, de faire preuve d'indulgence à l'égard de ceux qui ont jadis méprisé la nation mais qui ont décidé de revenir sur la voie du patriotisme en éprouvant des remords pour leur passé, et de les juger équitablement en fonction des contributions qu'ils ont apportées à la cause de la réunification nationale.

Rien qu'en 1994, plus de 1,73 milliard de personnes appartenant aux cinq continents ont signé une déclaration à l'appui du programme en 10 points sur la grande union de l'ensemble de la nation, ce qui montre bien le capital de sympathie dont jouit ce programme auprès de l'opinion publique mondiale.

De fait, le programme en 10 points sur la grande union de l'ensemble de la nation énoncé par le grand dirigeant constitue une grande charte commune de la nation qui reflète véritablement le vœu et le désir de notre nation tout entière de parvenir à la réconciliation et à la réunification nationale.

3. La lutte visant à créer un environnement pacifique pour la réunification

Il est essentiel de créer les conditions voulues pour la réunification pacifique fondée sur les trois principes de la réunification nationale. La péninsule coréenne se trouve dans un état instable d'armistice depuis plus de 40 ans et des forces armées considérables se font face de part et d'autre de la ligne de démarcation militaire.

En ce qui concerne le dispositif de paix dans la péninsule coréenne en tant que première condition de la réunification nationale, le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a avancé de nombreuses propositions visant à atténuer les tensions et pris des mesures importantes à cet effet. L'existence du dispositif d'armistice, qui ne représente ni un mécanisme de paix ni un état de guerre, est responsable de l'instabilité persistante de la situation dans notre pays.

À la 3e séance de la cinquième Assemblée populaire suprême tenue le 25 mars 1974, le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a proposé de remplacer l'Accord d'armistice par un accord de paix en organisant des pourparlers entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, qui sont les parties authentiques à l'Accord d'armistice de Corée. Cette proposition a eu de grandes répercussions et a entraîné une réaction positive sur la scène internationale.

À sa trentième session en 1975, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur le remplacement de l'Accord d'armistice par un accord de paix, la dissolution du "Commandement des Nations Unies" et le retrait des troupes étrangères de la Corée du Sud. L'adoption de cette résolution constituait une manifestation du ferme appui de la communauté internationale en faveur de la proposition de la République populaire démocratique de Corée. Toutefois, les États-Unis et les autorités sud-coréennes, au mépris de cette résolution, ont choisi d'aggraver la situation dans la péninsule coréenne en menant chaque année, depuis 1976, leurs exercices militaires conjoints "Team Spirit", qui sont marqués par un esprit d'agression.

Au seuil des années 80, les États-Unis et les autorités sud-coréennes ont encore intensifié leurs préparatifs de guerre. Après avoir profondément réfléchi à la situation existante, le grand dirigeant a formulé, en janvier 1984, une proposition marquante visant à conclure entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis un accord de paix en remplacement de l'Accord d'armistice et à adopter une déclaration de non-agression entre le Nord et le Sud en tenant des pourparlers tripartites, la Corée du Sud devant également participer aux pourparlers entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis.

Alors même que les États-Unis et les autorités sud-coréennes refusaient la proposition de pourparlers tripartites faite par la République populaire démocratique de Corée, le grand dirigeant a décidé en 1986 de mobiliser 150 000 soldats de l'Armée populaire coréenne pour des travaux pacifiques de construction afin de désamorcer la tension dans la péninsule coréenne, et a proposé, le 23 juillet 1987, une réduction massive et graduelle des forces armées et annoncé une réduction unilatérale de 100 000 soldats de l'Armée populaire à titre de mesure concrète de suivi.

Toutefois, les États-Unis, essayant d'éluder leur responsabilité en tant que partie authentique à l'Accord d'armistice, ont nommé en mars 1991 un militaire de la Corée du Sud, qui n'est pas partie à l'Accord en qualité de "chef de délégation" des "forces des Nations Unies" à la Commission d'armistice, ce qui a rendu complètement caduc le dispositif d'armistice.

La vacuité persistante de ce mécanisme de modération qui avait été chargé d'appliquer l'Accord d'armistice ne pouvait plus être tolérée alors que les affrontements et les tensions ne cessaient de croître dans la péninsule coréenne.

Conformément à la politique énoncée par le grand dirigeant, le Gouvernement de notre République a avancé, le 28 avril 1994, une proposition visant à transformer le dispositif d'armistice périmé en un nouvel arrangement de paix afin de répondre à la situation existante; en février 1996, il a formulé une proposition détaillée à cet effet afin de remplacer l'Accord d'armistice par un accord intérimaire et a suggéré à la partie des États-Unis de tenir des pourparlers militaires de niveau général entre la République populaire démocratique et les États-Unis.

Si ces pourparlers ont lieu, ils conduiront à l'établissement d'un nouvel arrangement de paix remplaçant le dispositif d'armistice, produit de la guerre froide dans la péninsule de Corée, et constitueront une nouvelle phase décisive pour maintenir la paix et la sécurité dans la péninsule.

4. La lutte pour la concrétisation des trois principes de la réunification nationale grâce au dialogue Nord-Sud

Le dialogue Nord-Sud permettra de concrétiser les trois principes de l'indépendance, de la réunion pacifique et de la grande union de la nation pour la réunification nationale.

Après avoir énoncé les trois principes de la réunification nationale, le grand dirigeant s'est attaché à mener un dialogue et des négociations entre le Nord et le Sud afin de concrétiser les trois principes, y compris des pourparlers de haut niveau, des pourparlers sous les auspices de la Croix-Rouge, des pourparlers parlementaires et des pourparlers économiques.

Au début des années 90, le grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, a pris l'initiative remarquable de démolir le mur de béton construit dans la partie sud de la ligne de démarcation militaire, d'assurer la libre circulation entre le Nord et le Sud et de tenir des pourparlers de haut niveau et des pourparlers au sommet entre le Nord et le Sud, afin d'éliminer la cause fondamentale de la guerre et d'accélérer le processus de réunification pacifique dans la péninsule de Corée au cours des années à venir.

Grâce à cette initiative, six séries de pourparlers Nord-Sud au niveau des premiers ministres ont eu lieu de septembre 1990 à février 1992 et ont abouti à l'adoption et à l'application de l'Accord sur la réconciliation, la coopération et les échanges entre le Nord et le Sud et de la Déclaration commune sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

L'Accord signé entre le Nord et le Sud constitue un événement historique qui a marqué un nouveau jalon sur la voie de la concrétisation des trois principes de la réunification nationale et a servi de directive d'action commune entre le Nord et le Sud en vue d'accélérer le processus de réunification nationale conformément à la tendance actuelle à l'indépendance et à la paix.

Considérant que l'oeuvre de sa vie était de parvenir à la réunification nationale, le grand dirigeant a pris, à la mi-juin 1994, la ferme décision de tenir des pourparlers au sommet entre le Nord et le Sud, ce qui ne s'était encore jamais produit depuis le début du mouvement de la réunification nationale, et a présenté son initiative à la partie du Sud. Cette initiative a été suivie, le 28 juin 1994, de contacts préliminaires entre le Nord et le Sud au niveau des vice-premiers ministres afin de préparer les pourparlers au sommet. À cette occasion, il a été convenu de tenir les premiers pourparlers au sommet entre le Nord et le Sud à Pyongyang, du 25 au 27 juillet 1994.

Le grand dirigeant s'est attaché sans relâche à assurer rapidement la réunification nationale et à rassembler ses 70 millions de compatriotes dans une foi commune en la réunification, grâce aux pourparlers au sommet de Pyongyang. Le grand dirigeant est hélas décédé subitement le 8 juillet à 2 heures du matin, laissant sur le document capital relatif au problème de la réunification nationale l'autographe historique de son auguste nom qu'il avait apposé le 7 juillet 1994.

À la veille même du troisième anniversaire de la disparition du grand dirigeant, tout le peuple coréen est envahi par des sentiments de dévotion et de gratitude infinies au grand dirigeant, le camarade Kim Il Sung, qui s'est attaché, sa vie durant, à réaliser la réunification de notre nation.

Le Gouvernement de notre République continuera à l'avenir, comme par le passé, à s'employer à sauvegarder, à défendre et à appliquer les directives et les politiques que le père de la nation, le camarade Kim Il Sung, a énoncées au cours des efforts qu'il a déployés afin de réunifier le pays.

Durant la visite qu'il a effectuée le 24 novembre de l'an dernier à Panmunjom, symbole de division et d'affrontement, le grand dirigeant, le camarade Kim Jong Il, a réaffirmé les trois principes de la réunification nationale, le projet de création de la République démocratique confédérale de Koryo et le programme en 10 points sur la grande union de l'ensemble de la nation, qui constituent les trois piliers et les trois chartes de la réunification nationale.

Tel est le résumé des politiques de réunification du pays que le grand dirigeant a élaborées pendant près d'un demi-siècle.

C'est avec une foi et une volonté inébranlables que le respecté camarade Kim Jong Il a l'intention de donner à notre peuple la possibilité de mener une vie heureuse dans sa patrie réunifiée, dans la dignité et l'honneur nationaux, en faisant triompher la cause de la réunification nationale durant notre génération, conformément aux volontés du grand dirigeant.

Notre patrie qui a été divisée par des forces extérieures sera à coup sûr réunifiée conformément au désir et à la volonté du grand dirigeant respecté, le général Kim Jong Il.

La mère patrie réunifiée sera à jamais prospère grâce à la contribution immortelle que le grand dirigeant a apportée à l'histoire du mouvement de la réunification.